



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 3 février 2025

Faits saillants

- La surréglementation, en particulier en matière d'ESG, également dénoncée par les sociétés suisses
- UBS: malgré un bénéfice solide en 2024, le DG s'inquiète des nouvelles exigences en fonds propres que la Confédération pourrait lui demander
- Baisse des levées de fonds des start-ups, malgré le rebond observé dans les biotech

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 06/02	Var. vs 30/01
EUR/CHF	0,9378	- 0,7 %
USD/CHF	0,9052	- 0,3 %
SMI	12 624	+ 0,2 %
Taux 10a	0,368 %	- 6 pb

Macroéconomie

Règlementation : Les obligations de reporting ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), actuellement débattues en Europe, pèseraient également fortement sur les entreprises suisses. Selon une enquête de la faitière patronale Economiesuisse, le poids de la réglementation est, avec les tensions géopolitiques, perçu comme le principal risque conjoncturel pour les entreprises (17 % d'entre elles). Economiesuisse considère que les règles sont devenues excessives et peuvent même freiner la transition écologique de l'économie qu'elles souhaitent induire. En Suisse, le reporting en matière de durabilité repose en grande partie sur le contre-projet indirect à l'initiative « Entreprises responsables », en vigueur depuis trois ans. Suivant une approche basée sur des principes, il vise davantage de flexibilité par rapport à l'Union européenne (UE) où la réglementation est plus détaillée. Les entreprises suisses interrogées affirment d'ailleurs qu'exporter vers l'UE est désormais plus compliqué que vers les Etats-Unis. Si les grandes entreprises sont les plus concernées (81 % déclarent faire un rapport ESG), la charge touche aussi les PME, notamment à cause des exigences de l'UE en matière de chaînes d'approvisionnement. En effet, lorsqu'une société suisse fournit une entreprise européenne, cette dernière doit être en mesure de fournir des données liées à la durabilité sur quasiment l'ensemble de sa chaîne de valeur. Les changements annoncés récemment par le Commission européenne pour simplifier la réglementation de l'UE auront donc des conséquences pour les entreprises suisses, aussi concernées lorsqu'elles ont une activité importante dans l'UE, lorsqu'elles sont cotées sur une bourse européenne ou filiale d'un groupe européen.

Marché du travail : En janvier, le taux de chômage au sens du SECO a crû de +0,2 point pour atteindre 3 %. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 135 773 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une hausse de +4,2 % par rapport à décembre et de +20 % par rapport à janvier

2024. La « normalisation » du marché du travail, caractérisé jusqu'à mi-2023 par un taux de chômage historiquement bas, devrait se poursuivre ces prochains mois à travers une hausse régulière : l'indicateur de l'emploi calculé par le Centre d'études conjoncturelles (KOF) a ainsi reculé à 2,6 points, prolongeant une érosion ininterrompue depuis le troisième trimestre 2022, et se rapproche de sa moyenne de long terme de 1,5 pt. Les perspectives d'emploi sont jugées de manière la plus négative dans le commerce de gros et l'industrie manufacturière.

Conjoncture : La dernière enquête du Centre d'études conjoncturelles (KOF) confirme une nouvelle détérioration de la situation des affaires pour les entreprises industrielles en ce début d'année. Près de 60 % des entreprises interrogées indiquent en effet pâtir d'un manque de commandes, en raison notamment de l'absence de reprise dans plusieurs grands pays européens, Allemagne en tête. Le secteur des services a en revanche plutôt bien débuté l'année, l'indice PMI ayant sensiblement augmenté en janvier retrouvant son plus haut niveau depuis juin 2022. Pour mémoire, le FMI table sur une croissance d'environ 1,3 % en 2025, un seuil certes positif comparé aux pays voisins mais en deçà du rythme de croissance de long terme du PIB (1,8 %).

Secteur financier

UBS : Au titre de l'exercice 2024, UBS a dégagé un bénéfice net de 5,1 Mds USD (4,7 Mds CHF), soit un montant supérieur aux attentes des analystes. Cette performance a été portée notamment par la gestion de fortune et la banque d'investissement. Ce montant est toutefois difficilement comparable à celui de 2023 où le bénéfice net s'était élevé à plus de 27 Mds USD, résultat du gain comptable issu de l'écart entre le faible prix consenti pour acquérir Crédit Suisse en mars 2023 et la valeur intrinsèque de cette dernière. Le groupe prévoit, en outre, de relever le dividende octroyé aux actionnaires à 0,90 USD, soit une hausse de 29% sur un an. Concernant la restructuration substantielle entamée depuis la reprise de Crédit Suisse, UBS a précisé qu'à la fin 2024 58% du plan de réduction des coûts avait été atteint sur un objectif total d'environ 13 Mds USD d'ici à la fin 2026 (par rapport à 2022). Au niveau mondial, les effectifs ont été réduits d'environ 4000 postes, à 108 648 fin 2024, et d'autres suppressions sont attendues.

Le directeur général d'UBS, Sergio Ermotti, a par ailleurs confirmé, à l'occasion de la publication des résultats 2024, la poursuite du programme de rachat d'actions lancé en 2024. Un rachat d'1 Md USD d'actions est ainsi attendu au 1^{er} semestre 2025 et jusqu'à 2 Mds USD au 2nd, sous réserve qu'aucun changement majeur et immédiat n'intervienne dans la réglementation suisse en matière de capital. Le montant de 2 Mds USD pourrait en effet être revu en fonction des nouvelles exigences en fonds propres qui seront demandées par la Confédération. Pour mémoire, depuis la chute de Credit Suisse, les autorités suisses se sont engagées à renforcer la réglementation bancaire « Too Big To Fail », au cœur de laquelle se trouvent des plans visant à accroître la détention de fonds propres par UBS, afin de mieux prévenir les crises bancaires. Si actuellement UBS doit couvrir 60 % de la valeur d'une filiale étrangère avec des fonds propres, l'autorité de surveillance des marchés financiers (Finma) et la Banque Nationale Suisse (BNS) demandent de relever ce ratio jusqu'à 100% (sauf à ce que la valeur des filiales soit entièrement déduite des fonds propres), ce qui pourrait se solder pour UBS par un surcoût de 15 à 25 Mds CHF de fonds propres supplémentaires, selon les analystes. Alors que la conseillère fédérale aux finances et présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter, a répété son souhait d'accroître les fonds propres de la banque, sans toutefois indiquer de chiffre, le Conseil fédéral devrait mettre en consultation, probablement en mai, les nouvelles prescriptions en matière de capital pour UBS. De son côté, Sergio Ermotti, qui juge les nouvelles exigences excessives, espère un compromis, arguant qu'une hausse trop forte des fonds propres impacterait la rentabilité et l'emploi, en générant une situation déséquilibrée du point de vue de la concurrence, en particulier face aux banques américaines, qui devraient, quant à elles, bénéficier de la politique de dérégulation annoncée par le président américain. Les marchés ont réagi négativement à ces incertitudes avec un repli de -3 % du cours de l'action UBS depuis la mise en garde de son DG.

Bourse : En ce début d'année 2025, le Swiss Market Index (SMI) affiche une forte hausse de ses performances avec une progression de 8 % de l'indice depuis le 1^{er} janvier, bien au-dessus des résultats du S&P 500 (+2,3 %) et du Nasdaq (+0,8 %). Cette évolution des actions suisses reflète essentiellement l'ampleur de l'incertitude sur les marchés et le rôle de refuge qu'incarnent les valeurs suisses, supposées plus résistantes à la crise.

Secteurs non financiers

Start-ups : En 2024, les start-ups suisses ont levé 2,4 Mds CHF en capital-risque, en baisse de -8,5% par rapport à 2023, selon le rapport Swiss Venture Capital. Si elle reste supérieure aux chiffres de pré-Covid, cette somme est nettement inférieure au record de 4 Mds CHF atteint en 2022. Le niveau encore élevé des taux d'intérêt et l'absence de grandes opérations, à l'exception de celle de la biotech franco-suisse Alentis Therapeutics (160 M CHF), spécialisée dans les traitements innovants contre les maladies fibrotiques, expliquent ce recul. Le secteur des biotechnologies a connu un très fort rebond (+50 %), avec 739 M CHF levés, porté par Alentis donc, mais aussi Asceneuron (90 M), Bright Peak (80 M) et iOnectura (77 M). Au niveau régional, le canton de Zurich reste en tête, malgré un recul de la fintech, suivi de Vaud et Genève. Le marché des « exits » reste limité, avec 11 acquisitions en Suisse et une trentaine à l'étranger ; aucune introduction en bourse (IPO) n'a été enregistrée en 2024.

Mesures d'accompagnement : Un projet-pilote mené en 2024 dans la région de Bâle a testé la faisabilité d'un raccourcissement du délai d'annonce pour les détachements de travailleurs de l'Union européenne (UE) en Suisse, passant de huit jours à quatre jours ouvrables. Ce changement, demandé par l'UE dans le cadre des négociations bilatérales, vise à maintenir la protection des salaires tout en accélérant les procédures. L'étude a révélé que les contrôles des conditions de travail et de salaire restent réalisables à plus de 90 %. Une variante maximale, partant de l'hypothèse que toutes les missions sont annoncées par les entreprises exactement quatre jours ouvrables avant le début de la mission, a même montré que de nombreux contrôles pouvaient être effectués dans les conditions actuelles. Afin d'optimiser encore davantage la procédure, le Secrétariat d'État aux migrations et le SECO travaillent à l'amélioration du système d'annonce en ligne et à l'adaptation des processus de contrôle. La première phase des optimisations est prévue pour le printemps 2025, puis en coordination avec la mise en œuvre des accords bilatéraux Suisse-UE.

Logement : En 2024, les prix de l'immobilier résidentiel en Suisse ont augmenté de +1,7 % en moyenne selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), avec une progression plus marquée en fin d'année (+1,8 % du T3 au T4). Les prix des maisons individuelles ont crû de +0,5 %, et ceux des appartements en propriété de +2,9 % (+4,7 % dans les grandes agglomérations). Si les prix de l'immobilier ont encore progressé, le risque d'une bulle sur le marché de l'immobilier en Suisse continue de diminuer, selon l'UBS Swiss Real Estate Bubble Index (à 0,29 point). S'agissant des biens locatifs, selon UBS, les loyers en cours (locaux déjà occupés) et les loyers proposés (offres sur le marché) étaient supérieurs de respectivement 3,3% et 2,3% à leurs niveaux de l'année précédente.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.